



Information aux autorités et à la population

Date : 3 mai 2024

Cours de répétition sur la Base aérienne de Payerne

Du lundi 27 mai au vendredi 14 juin 2024, la formation d'aviation 11 (fo av 11) effectuera son cours de répétition annuel sur la Base aérienne de Payerne avec quelques 800 militaires en service. Le cours de cadres se déroulera la semaine précédente du 21 mai au 24 mai 2024. Ce cours sera orienté sur l'instruction et le perfectionnement de la troupe et des cadres de milice, avec une vérification du dispositif de défense, afin de tester la capacité à décentraliser les moyens de défense aérienne.

Le cours de répétition de la formation d'aviation 11 débutera sous forme d'un exercice de mobilisation. En effet, la fo av 11 est une formation de milice à disponibilité élevée et elle doit être capable de mobiliser en quelques heures via une convocation par SMS. L'entraînement de ce processus est donc primordial.

Troupe en service

Dès le lundi 3 juin 2024, l'Escadre d'aviation 11 engagera ses F/A-18 Hornet. Le groupe aérodrome 11, composé d'éléments de support et de logistique, garantira quant à lui l'exploitation de l'aérodrome pour assurer les engagements et missions exigés. Le service de sûreté et de surveillance de la Base aérienne sera garanti par la compagnie de sûreté.

Vérification du dispositif de défense

Le mardi 4 juin 2024, l'autoroute A1 sera fermée en soirée. Le mercredi 5 juin 2024, la formation d'aviation 11 effectuera la vérification du dispositif de défense en faisant atterrir et décoller ses F/A-18 sur le tronçon d'autoroute qui relie Payerne à Avenches. L'autoroute réouvrira le jeudi 6 juin au petit matin.

Opérations et horaires du service de vol

La Base aérienne opérera entre 07h00 et 18h00, avec des horaires étendus entre 07h00 et 22h00 lors des vols de nuit du lundi 3 juin. Les professionnels de la Base aérienne continueront d'assurer la disponibilité du service de police aérienne, 24h24, tous les jours, y compris les weekends.

Il faut s'attendre à une augmentation sensible de la circulation autour de l'aérodrome et le long de la Petite-Glâne en particulier entre le 4 juin et le 6 juin. Les Forces aériennes et le commandement de la Base aérienne de Payerne remercient d'avance la population pour sa compréhension.

Contact / questions :
Col Christophe Gilliard
Commandant fo av 11
Tél. 058 483 81 57

Édition : Défense